

Écolo propose une allocation universelle de minimum 460 euros par mois pour les 18-26 ans

■ Le volet social du jobs deal sera débattu mercredi au Parlement. Gilles Vanden Burre prépare la réplique des écologistes.

Écolo sort son "jobs deal alternatif". "Quatre propositions pour l'emploi et, plus encore, pour la qualité de l'emploi", selon le député fédéral Gilles Vanden Burre. Parmi elles, une mesure phare sur laquelle son parti fera campagne en vue des élections du 26 mai : l'octroi d'un revenu de base pour tous les 18-26 ans.

Le jobs deal, c'est la réforme du marché de l'emploi du gouvernement Michel. Un paquet de mesures que M. Vanden Burre estime traversées par "une logique essentiellement punitive". Il cite : service d'intérêt général pour les demandeurs d'emploi ; durcissement des conditions d'accès aux RCC (les ex-prévisions) ; report de l'âge du crédit-temps de fin de carrière de 55 à 60 ans. Et la mesure la plus décriée : la dégressivité accélérée des allocations de chômage (accompagnée d'une hausse des allocations au début du chômage).

La chute du gouvernement, consécutive au départ de la N-VA, a cependant compliqué la concrétisation du jobs deal. Les anciens partenaires de la majorité (MR, Open VLD et CD&V, rejoints par la N-VA) ont pu s'entendre pour déposer la réforme à la Chambre sous la forme de deux propositions de loi. L'une comprenant le volet fiscal, adoptée la semaine dernière en première lecture en commission parlementaire. Et l'autre, le volet social. Elle sera débattue ce mercredi.

Projet punitif ou émancipateur

La particularité de ces deux propositions de loi, c'est qu'elles ne contiennent pas les mesures dénoncées par Gilles Vanden Burre, à commencer par la dégressivité des allocations de chômage. "Mais les textes existent, la N-VA les a déposés. S'ils arrivent au vote, on verra comment les autres (les libéraux et le CD&V, NdlR) se prononceront. L'épée de Damoclès reste présente."

Il est toutefois peu probable qu'elles soient votées avant les élections. Pour le député Écolo, là n'est pas l'essentiel. "Sur le fond, rien ne change. L'ancienne majorité est dans une logique punitive. Nous, c'est l'opposé. On est dans l'encouragement et l'accompagnement pour que les gens s'intègrent et s'émancipent sur le marché de l'emploi." Les verts se disent prêts à avancer sur certains aspects du jobs deal, comme la formation pour les métiers en pénurie. Mais ils avancent aussi leurs contre-propositions vues comme "un package complet".

1 Le revenu de base : entre 460 et 600 euros par mois

"Écolo a toujours été sensible, dans son projet de société, à la question de l'émancipation personnelle, commence M. Vanden Burre. Dans cette perspective, l'idée d'une allocation universelle (ou revenu de base) vit beaucoup chez nous. À long terme, on devra aller vers un système social où, quels que soient son statut et son parcours de vie, tout individu a droit à un socle de base pour pouvoir vivre décemment. Mais de manière concrète et pragmatique, on veut avancer sur un revenu de base qui cible les jeunes."

Pourquoi eux ? "Parce que des jeunes se retrouvent en dehors de tout trajet. Ni emploi, ni stage, ni études. En Région bruxelloise, on les estime à 20 % des 18-26 ans. Ensuite, quand on est jeune, on a envie de tester des choses. Parfois, ça ne marche pas et on recommence. Le revenu de base doit permettre une intégration plus facile sur le mar-

ché de l'emploi ; il a aussi une dimension sociale très forte qui vise à empêcher que des personnes soient laissées à l'abandon, sans revenus."

Concrètement, tous les jeunes âgés entre 18 et 26 ans recevraient de manière inconditionnelle un montant qui reste à déterminer, mais qu'Écolo situe entre 460 et 600 euros par mois. Ce revenu ne remplacerait pas les aides sociales préexistantes. En revanche, il supprimerait les allocations familiales (pour les jeunes de plus de 18 ans) et le crédit d'impôt pour enfant à charge. Le coût de la mesure est estimé entre 3,2 et 4,8 milliards d'euros par an, selon une étude réalisée par Écolo.

2 Cinq jours de formation par an pour chaque travailleur

Écolo vient de déposer une proposition de loi visant à garantir un droit individuel à la formation : cinq jours par an pour chaque travailleur. Aujourd'hui, estiment les écologistes, certains sont *de facto* exclus des formations, notamment ceux en fin de carrière.

Gilles Vanden Burre parle du "droit à une deuxième chance". "On doit permettre à un salarié de démissionner et d'avoir malgré tout accès aux allocations de chômage." Aujourd'hui, seul le travailleur licencié a droit au chômage. "Ce mécanisme ne correspond plus au marché de l'emploi du XXI^e siècle. Il faut permettre aux gens de réorienter leur carrière" en leur assurant, le temps nécessaire, des moyens de subsistance. Une proposition de loi en ce sens a déjà été déposée en juin dernier.

4 Le plan tandem

Une vieille revendication des verts. Le plan tandem vise à permettre au travailleur d'au moins 55 ans de passer à temps partiel avec embauche compensatoire d'un jeune de moins de 30 ans. Le travailleur âgé assure alors une mission de tutorat dans l'entreprise.

Antoine Clevers